Sa 2 D. Juli 81 17

p.B.15.11.Bophut. - DU/1t

3003 Berne, le 20 juillet 1981

Fédération Internationale de Football Association Case postale 136

8030 Zürich

Statut politique du Bophuthatswana

Monsieur le Directeur,

Nous nous référons à votre lettre du 9 juillet 1981 et vous communiquens ci-dessous quelques indications sur le Bophuthatswana.

Dans le cadre de sa politique interne, l'Afrique du Sud a accordé à certaines parties de son territoire un statut indépendant. Le Bophuthatswana est l'un de ces territoires, communément appelés "homelands", et il a accédé à l'indépendance le 6 décembre 1977.

Cet Etat n'est toutefois pas reconnu par la communauté internationale qui estime que sa création est une manifestation de la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud. La Suisse partage cet avis et n'a elle pas non plus reconnu le Bophuthatswana.



Le Lesotho, que vous citez dans votre lettre, est en revanche un Etat complètement indépendant. Ancien protectorat britannique, il a toujours été politiquement séparé de l'Afrique du Sud en dépit de sa position enclavée.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Division politique II p.o.

(S. Salvi)